
Stratégie du Manitoba en matière d'itinérance : annonces antérieures**Pilier 1 : Moderniser les interventions d'urgence****Élaboration d'un programme de formation pour le personnel de soutien des refuges (initiative annoncée en juin 2022)**

Pour fonctionner efficacement, les refuges d'urgence doivent pouvoir compter sur un personnel dûment formé. Le ministère du Développement économique, de l'Investissement et du Commerce, le ministère des Familles et le Collège polytechnique Red River élaborent actuellement un programme de formation qui permettra aux travailleurs de soutien présents et futurs d'acquérir des compétences essentielles en santé mentale et toxicomanie, en techniques de désescalade et en soins tenant compte des traumatismes. La formation permettra aux employés des refuges de mieux accompagner les personnes en crise et de les aiguiller plus efficacement vers les mesures de soutien pour trouver et conserver un logement. (Montant de l'investissement : 450 000 \$)

Élargissement du programme de mentors auprès des itinérants (initiative annoncée en octobre 2022)

Les mentors fournissent des services cruciaux en aidant les personnes en situation d'itinérance ou en situation précaire sur le plan du logement à trouver et à conserver un logement. La demande de mentors est bien supérieure à la capacité actuelle du programme. Dans le cadre de la Stratégie du Manitoba en matière d'itinérance, le gouvernement provincial accroîtra le nombre de mentors qui travaillent dans le système et le financement octroyé afin de hausser leur salaire. L'accroissement du nombre de mentors permettra de répondre aux besoins des utilisateurs actuels des refuges et d'aider ceux-ci à mettre l'accent sur le logement. La hausse des salaires contribuera à attirer et à retenir les mentors. Le financement supplémentaire permettra au programme de passer de huit à vingt et un mentors et d'aligner leur salaire sur celui des autres travailleurs de soutien dans les refuges et les logements de transition. (Initiative prévue dans le cadre de l'investissement de 8,95 M\$)

Hausse du financement pour tenir compte des coûts réels de fonctionnement des refuges de nuit (initiative annoncée en octobre 2022)

Le financement provincial des refuges d'urgence n'avait pas changé depuis 2009 et il affichait le niveau le plus bas au Canada. Il n'était pas fondé sur les coûts réels de fonctionnement et n'avait pas été ajusté en fonction de l'inflation. Par conséquent, les fournisseurs n'étaient pas en mesure d'offrir des salaires concurrentiels, manquaient de personnel et avaient du mal à répondre aux besoins fondamentaux de leurs bénéficiaires. L'augmentation du financement annuel fixé à des niveaux normalisés depuis le 1^{er} octobre 2022 permet aux refuges de continuer à fonctionner et d'offrir leurs services d'une manière plus digne et plus complète.

Financement annuel du centre N'Dinawemak (initiative annoncée en août 2022)

Le centre N'Dinawemak, qui a ouvert ses portes en décembre 2021, joue un rôle essentiel dans les interventions d'urgence du Manitoba en matière d'itinérance. Il s'agit du seul refuge financé par le gouvernement manitobain qui est dirigé par des Autochtones et est ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Il constitue un élément important dans le processus de réconciliation et de réduction de la surreprésentation des peuples autochtones dans la population des personnes en situation d'itinérance. Le ministère des Familles continuera de financer le centre N'Dinawemak en tant que refuge d'urgence selon le nouveau modèle de financement. À terme, le gouvernement provincial travaillera en étroite collaboration avec le centre N'Dinawemak à l'élaboration de sa vision du logement de transition, comme espace sûr et centre de services ouvert en tout temps. (Montant de l'investissement : 3,57 M\$)

Soutien accru au Downtown Community Safety Partnership (initiative annoncée en novembre 2022)

Le Downtown Community Safety Partnership a pour mission d'améliorer le bien-être et la sécurité au centre-ville de Winnipeg en assurant une présence très visible et accueillante et en proposant des activités d'aide et de mobilisation à la collectivité ainsi que des ressources communautaires. En offrant un soutien et des services appropriés avant que les situations ne dégèrent, le Downtown Community Safety Partnership cherche à éviter les crises qui nécessitent une intervention policière. Le financement accru lui permettra de maintenir et d'étendre ses services, dont l'ajout récent du programme Nouveau départ. Ce dernier offre des possibilités de formation, de développement des compétences et d'emploi aux personnes marginalisées. (Montant de l'investissement : 3,6 M\$)

Financement du projet d'intervention mobile du programme OASIS de St. Boniface Street Links (initiative annoncée en novembre 2022)

Les personnes en situation d'itinérance ou aux prises avec des problèmes de toxicomanie sont confrontées à de multiples obstacles qui compliquent l'accès aux services. Les équipes multidisciplinaires du programme Outreach and Supportive Intervention for People Who Use Substances (programme OASIS) fournissent des services de proximité et des soins individualisés et elles facilitent l'accès à un soutien complet afin d'aider ces personnes à stabiliser leur situation et à trouver et conserver un logement. Les équipes aident aussi les bénéficiaires à obtenir des services de stabilisation en cas de crise et de traitement de la toxicomanie ainsi que d'autres services axés sur le rétablissement. Le financement du projet pilote permettra à un plus grand nombre de personnes d'accéder à des services. (Montant de l'investissement : 215 000 \$)

Pilier 2 : Accompagner le logement de mesures de soutien

Relance du programme Financement pour l'élaboration de propositions en appui à l'élaboration de projets de logements (initiative annoncée en août 2022)

Le programme Financement pour l'élaboration de propositions versera jusqu'à 75 000 \$ aux organismes à but non lucratif qui souhaitent s'associer à Logement Manitoba pour créer de nouveaux logements sociaux destinés aux personnes en situation d'itinérance ou en situation précaire sur le plan du logement. Un appel de manifestation d'intérêt permettra de trouver les organismes désireux de créer des projets de logements, et les fonds seront accordés aux candidats retenus afin qu'ils élaborent davantage leurs propositions. (Montant de l'investissement : 1 M\$)

Hausse du financement des programmes de logement de transition (initiative annoncée en octobre 2022)

Le financement provincial des programmes de logement de transition n'a pas changé depuis 2009. Par conséquent, les fournisseurs de services manquent de personnel et sont incapables d'offrir le niveau de soutien nécessaire pour aider leurs bénéficiaires à stabiliser leur situation et à emménager dans un logement indépendant. Les gens restent donc dans des logements de transition pendant de longues périodes, ce qui contribue à la pénurie de l'offre. Selon le modèle de financement élaboré dans le cadre de l'examen des programmes du ministère des Familles, une augmentation du financement annuel permettra d'assurer la viabilité des services de logement de transition et d'aider les bénéficiaires à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour passer à l'étape suivante de leur cheminement pour se trouver un logement. L'augmentation du financement visera aussi le programme Emergency Shelter and Transition (REST) de Resource Assistance for Youth (Ray), qui stabilise les jeunes en situation d'itinérance afin de les préparer à obtenir un bail à long terme. (Initiative prévue dans le cadre de l'investissement de 8,95 M\$)

Financement de projets de logement de transition et de logement supervisé en cours

La demande de logement de transition et de logement supervisé au Manitoba dépasse l'offre actuelle. Le financement de la construction et de l'exploitation de nouveaux projets de logement aidera à répondre à cette demande et à faire en sorte qu'un plus grand nombre de Manitobains aient accès aux mesures de soutien dont ils ont besoin pour avancer dans leur cheminement pour se trouver un logement, notamment les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Parmi les projets, il y a ceux-ci :

- Un projet du West Central Women's Resource Centre qui fournira 16 appartements d'une à trois chambres à coucher pour les femmes avec enfants aux prises avec des problèmes de violence fondée sur le sexe. (Montant de l'investissement : 856 000 \$)
- Le Village des vétérans, un projet de la Homes for Heroes Foundation qui fournira 20 unités ainsi que des ressources, des services et de la formation aux vétérans en situation d'itinérance. (Montant de l'investissement : 500 000 \$)

Pilier 3 : Prévenir l'itinérance

Hausse de l'allocation pour besoins de base des personnes percevant l'Aide à l'emploi et au revenu (initiative annoncée en août 2022)

Les personnes inscrites à l'Aide à l'emploi et au revenu reçoivent une allocation pour besoins de base destinée à couvrir les coûts de la nourriture, des vêtements et d'autres articles personnels. Le montant dépend de la catégorie d'admissibilité, du nombre d'enfants et d'adultes ainsi que de la situation familiale du ménage. Les montants de l'allocation pour besoins de base n'ont pas augmenté depuis 2004, malgré une hausse importante du coût de la vie. Les taux d'inflation élevés sont particulièrement difficiles à gérer pour les ménages à faible revenu, notamment pour les adultes sans enfants, car ils n'ont pas accès à des mesures de soutien supplémentaires telles que l'Allocation canadienne pour enfants. L'augmentation de l'allocation pour besoins de base des adultes sans enfants permettra à ces derniers d'être mieux placés pour faire face à la hausse du coût de la vie. Depuis le 1^{er} octobre 2022, le ministère des Familles verse un montant mensuel additionnel de 25 \$ aux adultes célibataires dans la catégorie des personnes handicapées, de 50 \$ aux adultes célibataires et de 100 \$ aux couples sans enfants dans la catégorie de l'aide générale. (Montant de l'investissement : 13.98 M\$)

Hausse de l'allocation pour le loyer des bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu (initiative annoncée en octobre 2022)

L'Allocation pour le loyer est une aide au logement destinée aux bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu qui louent un logement dans le marché privé. Elle est comprise dans les prestations mensuelles de l'Aide à l'emploi et au revenu et elle est indexée à 75 % du loyer médian sur le marché. Ce taux est passé à 77 % en janvier 2023. L'augmentation de l'Allocation pour le loyer entraînera une hausse des prestations mensuelles maximales de 34 \$ à 70 \$ en fonction de la taille de l'habitation, ce qui améliorera la capacité à assumer le coût du logement. (Montant de l'investissement : 20 M\$)

Élargissement des mesures de soutien pour aider les personnes ayant des démêlés avec le système de justice pénale à réussir leur transition dans la collectivité (initiative annoncée en octobre 2022)

L'offre de mesures de soutien holistiques aux personnes qui sortent du système carcéral ou qui ont affaire aux services de probation contribue à réduire le risque d'itinérance et le potentiel de récidive. (Montant de l'investissement : 20 M\$)

Pilier 4 : Élaborer des services axés sur la personne

Financement de End Homelessness Winnipeg sur cinq ans (initiative annoncée en août 2022)

End Homelessness Winnipeg joue un rôle essentiel dans la coordination de la prestation des services d'aide aux personnes en situation d'itinérance à Winnipeg et l'organisme est le cocréateur du nouveau système d'accès coordonné pour Winnipeg. Ce système aidera les personnes qui sont en situation d'itinérance ou qui risquent de l'être en évaluant leurs besoins et en leur trouvant le logement et les services de soutien appropriés. Un engagement financier de cinq ans soutiendra le

travail essentiel de End Homelessness Winnipeg dans la coordination de la prestation des services. (Montant de l'investissement : 1.25 M\$)

Harmonisation de l'accès coordonné et du processus de demande de Logement Manitoba à Winnipeg

En avril 2022, End Homelessness Winnipeg a mis en place un système d'accès coordonné pour les personnes en situation d'itinérance. Grâce à ce système, les personnes sont évaluées et mises en relation avec des équipes du programme Le Logement d'abord qui les aident à trouver un logement et leur fournissent des services de soutien pour maintenir leur bail. Environ 60 % des demandeurs de Logement Manitoba s'identifient comme des personnes en situation d'itinérance. L'harmonisation de l'accès coordonné et du processus de demande de Logement Manitoba aidera les gens à obtenir le logement social et les services de soutien dont ils ont besoin pour maintenir leur bail.

Pilier 5 : Renforcer les capacités dans les régions rurales et du nord du Manitoba

Création d'un poste de mentor auprès des itinérants à Oscar's Place et ajout de mentors à Brandon et Thompson (initiative annoncée en octobre 2022)

Oscar's Place fournit des services de refuge d'urgence aux personnes en situation d'itinérance à The Pas et les environs. À l'heure actuelle, le refuge n'a pas la capacité d'offrir des programmes et des services pour aider les bénéficiaires à sortir de l'itinérance. La création d'un poste de mentor auprès des itinérants à Oscar's Place permettra au refuge de passer de la gestion à l'élimination de l'itinérance. L'ajout de mentors auprès des itinérants à Brandon et à Thompson augmentera la capacité à aider les personnes en situation d'itinérance. (Initiative prévue dans le cadre de l'investissement de 8,95 M\$)

Soutien à la création d'un pavillon de ressourcement pour les jeunes à Thompson (initiative annoncée en mars 2022)

En mars 2022, le gouvernement a accordé un financement de deux millions de dollars au Manitoba Keewatinowi Okimakanak pour diriger la mise en œuvre et le fonctionnement d'un pavillon de ressourcement pour les jeunes à Thompson. L'environnement de traitement positif favorisera la guérison physique, mentale, spirituelle et émotionnelle des participants, ce qui contribuera à remédier aux torts intergénérationnels découlant de la colonisation et à la perte de conscience de la culture, des coutumes et des traditions autochtones. Le pavillon fournira davantage de ressources judiciaires dans le Nord afin de réduire le taux de récidive chez les jeunes et de diminuer l'utilisation des cellules de la GRC pour les jeunes non violents détenus en vertu de la Loi sur la détention des personnes en état d'ébriété. (Montant de l'investissement : 2 M\$)

Établissement de centres de dégrisement à Brandon et Thompson (initiative annoncée en 2020 et 2021)

Les centres de dégrisement offrent un environnement sûr et sécuritaire vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept aux personnes non violentes intoxiquées en public, où elles peuvent demeurer pendant que les effets des drogues ou de l'alcool se dissipent. Ces centres représentent une solution de rechange efficace à l'aide qu'apportent les services de police et les hôpitaux aux personnes intoxiquées en public. Un financement a été accordé pour aider à établir et à exploiter des centres de dégrisement à Brandon et à Thompson, et on étudie actuellement la nécessité d'en établir dans d'autres collectivités. (Montant de l'investissement : 4.8 M\$)